

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**LES OFFRES SERONT DEPOSEES EXCLUSIVEMENT PAR VOIE  
DEMATERIALISEE SUR : <https://e-bourgogne.fr> – réf. 2018OPAHRUAVALLON**

### 1. POUVOIR ADJUDICATEUR

Collectivité territoriale

VILLE D'AVALLON - Correspondant : Monsieur Jean-Yves CAULLET

Maire - 37, Grande rue Aristide Briand B.P. 167 - 89206 AVALLON Cedex

Tél. 03.86.34.13.50 – Fax : 03.86.34.46.25 – adresse internet : [contact@ville-avallon.fr](mailto:contact@ville-avallon.fr)

**Adresses pour informations complémentaires**

Service URBANISME – Myrtille BIARNE

Tél. : 03.86.34.84.11 – courriel : [urbanisme@ville-avallon.fr](mailto:urbanisme@ville-avallon.fr)

*Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs demandes via la plate-forme de dématérialisation, au plus tard 08 jours avant la date limite de remise des offres. Les réponses seront transmises aux candidats ayant retiré le dossier via la plate-forme au plus tard 06 jours avant la date limite de remise des offres.*

### 2. OBJET DU MARCHE

PRESTATIONS INTELLECTUELLES :

Les prestations, objet du marché, consistent à confier au titulaire, le suivi et l'animation d'une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain), sur le territoire de la Ville d'Avallon, pour une durée de 6 ans, comme détaillé au Cahier des Clauses Techniques Particulières.

### 3. PROCEDURE DE PASSATION

Marché de prestations intellectuelles passé selon la procédure d'Appel d'Offres ouvert, en application des dispositions des articles 25-1° et 66 et 67-II du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

### 4. LIEU D'EXECUTION : Ville d'Avallon

### 5. VARIANTES ET OPTIONS:

Variante : Non autorisées

Options : sans objet

### 6. PRESTATIONS DIVISEES EN LOT : Lot Unique

### 7. DUREE MARCHE : Durée globale prévisionnelle : 72 mois

### 8. DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DES PRESTATIONS

Septembre/octobre 2018.

### 9. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Jusqu'à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **10. JUSTIFICATIONS ET DOCUMENTS A PRODUIRE À LA REMISE DES OFFRES :**

Détail figurant au règlement de la consultation.

## **11. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES**

L'examen des candidatures portera sur les garanties et capacités techniques, financières et professionnelles du candidat à assurer les prestations demandées.

## **12. CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES**

Libellé	points
Valeur technique, notée sur 70 points et appréciée à partir des éléments renseignés sur le mémoire technique du candidat, à savoir	70 points
<ul style="list-style-type: none"><li>↳ <i>Méthodologie de prospection : description des procédés et des moyens mis en œuvre pour l'exécution des prestations, description du déroulement de la mission et des modalités d'intervention, etc.</i></li><li>↳ <i>Modalités relatives aux moyens d'échanges et de communication vis-à-vis de la personne publique, à savoir : périodicité des réunions de synthèse, modalités d'échanges d'informations, modalités de création, de gestion et diffusion de tableaux de bord divers, autre(s) élément(s) qualitatif(s)</i></li></ul>	40 points
<ul style="list-style-type: none"><li>↳ <i>Compétences et qualité de l'équipe : effectif et profil de du chef de mission et de l'équipe dédiée à la réalisation des prestations (organigramme, qualification)</i></li></ul>	30 points
Prix des prestations appréciés sur la base des montants portés au tableau "détail des éléments de mission" figurant à l'acte d'engagement	30 points

L'appréciation du critère de valeur technique sera étudiée, à partir des éléments communiqués par le candidat dans le cadre de son mémoire technique.

## **13. RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

*Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs demandes via la plate-forme de dématérialisation, au plus tard 08 jours avant la date limite de remise des offres. Les réponses seront transmises aux candidats ayant retiré le dossier via la plate-forme au plus tard 06 jours avant la date limite de remise des offres.*

## **14. ADRESSE A LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUT ETRE OBTENU ET OU DOIT ETRE ENVOYE LE DOSSIER OFFRE**

**Les soumissionnaires doivent répondre OBLIGATOIREMENT par voie électronique à la présente consultation. La transmission par voie électronique s'effectue à l'adresse suivante :**

<https://e-bourgogne.fr>

**Référence de la présente consultation : 2018OPAHRUAVALLON**

## **15. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES**

**31 août 2018 à 12 h 00**

## **16. RENSEIGNEMENTS POUR INTRODUCTION DES RECOURS**

Tribunal Administratif – 22, rue d'Assas – 21000 DIJON

## **17. DATE DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION**

12 juillet 2018